

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 septembre 2023 à 9 h 12 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

---

**CE-20230920-3139**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la performance organisationnelle, soit:

la création de la codification budgétaire pour l'objectif/activité «innovation et performance»;

code budgétaire: 17101-1357;

le transfert budgétaire et la modification du poste permanent vacant de responsable amélioration continue (0003), classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$, en un poste de chef de division innovation et performance, classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$ avec un seuil d'engagement de 112 718,54 \$;

du code budgétaire: 17101-1349-00-111120;  
au code budgétaire: 17101-1357-00-111120;

les transferts budgétaires des postes énumérés au rapport joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

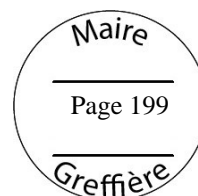
(SD-2023-3792)

---

**CE-20230920-3140**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - INSPECTEUR - POLICE

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 52338, pour une période de 156 semaines, au poste d'inspecteur au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4467)

---

**CE-20230920-3141**

**MUTATION - CHEF DE DIVISION CONFORMITÉ ET INFORMATION - ÉVALUATION FONCIÈRE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de procéder à la mutation de l'employé numéro 46399, avec une période d'essai de 6 mois, au poste de chef de division conformité et information au Service de l'évaluation foncière.

(SD-2023-4470)

---

**CE-20230920-3142**

**RÉSOLUTION AMENDÉE - NOMINATION - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230830-2880, le comité exécutif engageait l'employé numéro 49557, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2023-4133;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au numéro d'employé et aurait plutôt dû se lire «l'employé numéro 49957», et ce, aux mêmes conditions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'amender la résolution CE-20230830-2880 afin de remplacer «l'employé numéro 49557» par «l'employé numéro 49957».

(SD-2023-4504)

---

**CE-20230920-3143**

**APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT DOS-1809**

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat DOS-1809 concernant les services de location sans opérateur de camions de déneigement, 2023-2026.

(SD-2023-4330)

---

**CE-20230920-3144**

**APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique et la Ville de Laval relativement au versement d'une subvention maximale de 495 000 \$ à la Ville, au cours de l'exercice financier 2022-2023, pour la participation du Service de police au Comité ACCES Cannabis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4307)

---

**CE-20230920-3145**

**APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique et la Ville de Laval relativement au versement d'une subvention maximale de 330 000 \$ à la Ville, au cours de l'exercice financier 2022-2023, pour la participation du Service de police au Comité ACCES Tabac;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

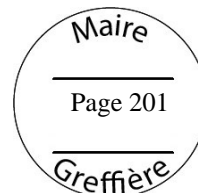
(SD-2023-4310)

---

**CE-20230920-3146**

**APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de la Sécurité publique relativement à l'octroi d'une subvention maximale de 20 000 000 \$, pour les exercices financiers compris entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2027, afin de soutenir financièrement l'augmentation de 20 effectifs policiers à temps complet au Service de police;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4363)

---

**CE-20230920-3147**

**AUTORISATION - PROGRAMME-CADRE - ACTIVITÉS  
AQUATIQUES INTÉRIEURES 2023-2024**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser la mise en oeuvre du programme-cadre d'activités aquatiques intérieures 2023-2024.

(SD-2023-4489)

---

**CE-20230920-3148**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'APPUI AUX  
COLLECTIVITÉS - VOLET 1**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20220803-2531, le comité exécutif autorisait le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre du programme d'appui aux collectivités et à négocier les termes d'une entente sectorielle avec différents partenaires, dont le MIFI et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et à utiliser les sommes issues du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, afin de financer la contribution municipale à cette entente;

ATTENDU QUE le MIFI nous informe que la résolution autorisant le dépôt de ladite demande d'aide financière doit être datée de moins de 12 mois;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230808-764, le conseil municipal a adopté le Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle 2023-2028 et qu'une nouvelle résolution est requise pour le dépôt de ladite demande au MIFI;



EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du programme d'appui aux collectivités, volet 1, au montant de 1 500 000 \$, pour la période couvrant le 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026;

d'autoriser ledit service à financer la contribution municipale à cette entente équivalent à 1 500 000 \$, soit 50 % du montage financier global en services.

(SD-2023-4332)

---

À 9 h 57, Mme Christine Poirier quitte son siège.

À 10 h 23, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, prend son siège.

À 10 h 30, Mme Christine Poirier reprend son siège.

---

---

À 12 h, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et  
président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe